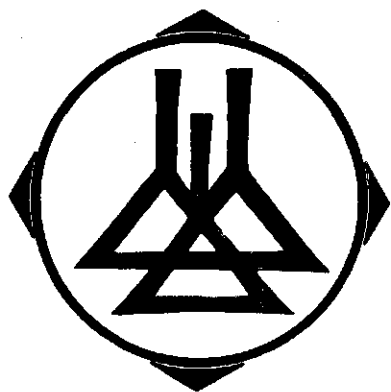




Volume 1.
Numéro 4.
Avril 1967.

L'AFEAS

Editorial

L'année d'activités dans nos cercles est à peine commencée que déjà il nous faut songer à la terminer. Comme le temps passe ! . . .

Il nous semble que c'est hier que d'un commun accord s'établissait la fusion entre l'U.C.F.R. et les C.E.D., pour former un nouveau groupement : l'A.F.E.A.S. Puis, chacune y mettant de la générosité et de la bonne volonté a continué l'oeuvre déjà commencée en ayant pour objectifs les buts fixés par la nouvelle Association.

Nous en sommes arrivées au moment où chaque cercle devra faire le point et présenter le bilan de son travail à sa fédération. Ceci m'amène donc à vous parler du choix de vos déléguées, puisque ce sont elles qui se feront les porte-parole de leur cercle ou de leur fédération, à l'occasion des congrès.

Quelle importance faut-il attacher au choix des déléguées ? Quel est donc leur rôle ? — Les déléguées, selon qu'elles représentent leur cercle ou leur fédération, jouent un rôle de première importance au sein de l'Association et nombreuses sont leurs responsabilités :

- elles représentent les membres de leur cercle ou de leur fédération à l'occasion des congrès ou des réunions auxquelles elles sont convoquées ;
- elles ont voix délibérative et droit de vote pour adopter les rapports, approuver le budget, accepter les résolutions, etc. . . ;
- elles ont pour fonction de choisir les dirigeantes de leur fédération ou de l'Association ;
- elles sont en bonne partie responsables de l'orientation et de l'avancement du mouvement et leur rôle consiste à bien juger et à peser chaque chose ;
- elles peuvent être considérées comme des candidates éventuelles à la direction, sur le plan de la fédération ou de l'Association ;
- elles doivent rendre compte de leur mandat comme déléguées à leur propre cercle ou à leur fédération.

Ces obligations nécessitent que le choix des déléguées se fasse minutieusement, avec prudence et grande objectivité, en considération toujours du bien général de l'Association. Comme qualifications, on devrait au moins exiger qu'elles connaissent bien les buts de l'A.F.E.A.S. et en connaissent suffisamment la Constitution et les Règlements.

Ces quelques réflexions nous permettent de prendre conscience du rôle important qu'ont à jouer les déléguées, sur qui reposent en partie les destinées de l'Association.

(Mme) Cécile G. Bédard,

Propagandiste générale

AVRIL

*Un rayon cogne à la fenêtre,
Que l'on ouvre dès le réveil.
"Entre et sois béni, bon Soleil!
C'est l'Avril qui vient de renaître."*

*Déjà, sur l'arbre, ce matin,
On peut voir, tremblant à la brise,
Surgir du bourgeon qui se brise
Une feuille de vert satin.*

*Que de chansons parmi les branches!
Que de parfums dans l'air léger!
Avril répand sur le verger
Toutes ses fleurs, roses et blanches.*

ANDRE RIVOIRE.



Assistance Sociale

L'utilisation courante du terme "assistance sociale" dans notre milieu est relativement récente. Elle remonte à une dizaine d'années, avec l'installation au niveau du gouvernement provincial d'un cadre administratif, le service d'assistance sociale, chargé de l'application d'une partie de la loi d'assistance publique, dont l'assistance à domicile.

A un autre point de vue le terme désigne l'ensemble des mesures gouvernementales d'aide individuelle ou familiale dont la distribution est basée sur la vérification d'un besoin ou d'un certain degré d'indigence.

En ce sens, l'expression s'emploie par rapport à celle d'assurance sociale dont la distribution n'est pas basée sur la vérification d'un besoin mais sur la réalisation d'un risque. Ainsi l'assistance vieillesse payable aux plus de 65 ans relativement indigents par rapport à la pension de vieillesse versée automatiquement à 69 ans. La première est une mesure d'assistance so-

ciale ; la deuxième, une mesure d'assurance sociale. La première répond à un besoin ; la deuxième couvre un risque, celui de la vieillesse.

Je vous réfère pour l'histoire de l'assistance sociale au Québec au rapport Boucher qui en brosse un aperçu dans son premier chapitre.

Dans la réalité de 1967, l'assistance sociale peut se diviser en trois groupes :

- a) les **allocations sociales** versées à quatre types de citoyens : vieillards de plus de 65 ans et de moins de 69 ans, aveugles, invalides, veuves, selon des conditions et des taux prévus par les lois s'y rapportant.
- b) l'**assistance publique régulière** versée aux personnes et familles indigentes : allocation "F" pour les célibataires ou veuves de plus de 60 ans et de moins de 65 ans, allocations "D" pour les inaptes au travail pour plus de douze mois, ou aptes au travail mais en chômage (assistance chômage).

c) les **autres formes d'assistance publique** telles l'assistance **supplémentaire** qui prévoit des suppléments aux allocations et autres détaillées plus haut ; l'assistance **spéciale** et l'assistance **d'urgence** dans certains cas spéciaux prévus par les règlements ; l'assistance **médicale** (depuis avril 1966) qui prévoit le paiement des services médicaux aux différentes catégories d'assistés sociaux.

Assistance sociale et sécurité sociale

L'assistance sociale est une composante de la sécurité sociale entendue au sens "d'ensemble de bénéfices sociaux par lesquels les gouvernements garantissent aux citoyens l'accomplissement de leurs obligations familiales et la satisfaction de leurs besoins élémentaires".

Elle est donc partie d'un tout qui est une réponse moderne aux exigences de la justice sociale distributive.

Les sociologues sont d'avis que même dans une société idéale, il y a des pauvres : ce sont ceux qui même dans une économie développée et équilibrée ne peuvent en profiter pour différentes raisons, ceux qui sont aux prises avec des difficultés passagères ou permanentes, ceux qui

sont victimes de situations qui engendrent l'indigence.

Même si tous les risques sociaux et qui ont nom : les charges familiales, la vieillesse, le chômage, le veuvage, la maladie, la guerre, les accidents de travail et d'autres étaient couverts par un régime adéquat d'assurances sociales, il resterait toujours des besoins non satisfaits et des cas qui feraient appel à des mesures d'assistance sociale. De sorte qu'il est impossible de penser un système de sécurité sociale sans mesures d'assistance sociale.

Les clients de l'assistance sociale

L'énumération des différentes catégories d'assistance sociale nous situe déjà sur sa clientèle actuelle et possible. En résumé on peut dire que tout indigent, individu ou famille a droit à l'assistance sociale, peu importe la cause de son indigence : qu'elle soit personnelle ou sociale, c'est-à-dire qu'elle soit inhérente à l'individu ou à la famille et une conséquence de leurs déficiences comme la maladie, le manque de formation professionnelle, ou qu'elle soit extérieure comme le manque de développement économique dans une région, la rareté de l'emploi, la mort ou l'abandon qui prive une famille de son soutien.

Il y a beaucoup d'assistés sociaux. Au Canada, le Québec est la province où il y en a le plus proportionnellement à la population. Pourquoi ? La commission Boucher a cherché les causes de ce fait. Elle en relève trois : le mauvais état de santé de la population, la faiblesse de l'économie québécoise (revenu brut bas, distribué inégalement d'une région à l'autre, haut niveau de chômage dans certaines régions en particulier, qualifications insuffisantes des travailleurs, difficultés que traverse l'agriculture). D'autre part une certaine attitude quémandeuse entretenue par la misère et les privations et exploitée par les politiciens, fait que le recours à l'aide gouvernementale est une voie sur laquelle on n'hésite pas à s'engager chaque fois que l'occasion se présente.

Travailleur social et assistance sociale

L'engagement spécifique du travailleur social est le fonctionnement social des individus, des familles et des groupes. Il travaille tantôt à améliorer, à corriger, à restaurer ; tantôt à éduquer à susciter des ressources sociales ; tantôt à prévenir les problèmes et les maux sociaux.

Comment utilise-t-il l'assistance sociale ? L'assistance sociale est une ressource vers laquelle il oriente ceux qui y ont droit et à laquelle il a recours parfois pour prévenir d'autres problèmes, parfois dans un programme de réhabilitation sociale. Je pense ici au travailleur social engagé dans un service social familial. C'est celui-là qui utilise davantage l'assistance sociale. S'il est employé à l'intérieur même des services d'assistance sociale, ce peut être à tous les paliers mais on le verra le plus souvent dans un travail de consultation, de planification, d'orientation. S'il est auprès de la clientèle, on s'attendra à ce qu'il soit préoccupé de réadaptation, qu'il fasse non seulement une évaluation des besoins, mais qu'il fasse un diagnostic social qui puisse être le point de départ d'un travail dans le sens du retour à des conditions normales d'existence.

Améliorations à apporter

Parmi les améliorations à apporter à l'assistance sociale, il en est avec lesquelles les usagers sont familiers. Elles concernent les règlements plus que les lois elles-mêmes. Par exemple que les allocations familiales

ne soient pas comptées comme revenu réalisable au chapitre de l'assistance publique régulière et de l'assistance chômage; que soient modifiés les règlements touchant les cultivateurs et les travailleurs saisonniers; qu'il soit tenu compte de l'âge et du nombre des enfants de façon à ce que les familles nombreuses ne soient pas désavantagées; que des ajustements soient faits dans les cas d'assistance à long terme; qu'il y ait une possibilité de tenir compte des frais médicaux (médicaments nécessaires) dans la fixation des taux d'assistance; que la contribution des obligés en loi soit évaluée d'une façon plus en accord avec la réalité des faits, tout en respectant le code civil; qu'on ne décourage pas l'initiative et le désir de travailler des assistés et qu'on favorise le passage de la dépendance sociale à l'indépendance relative et à l'indépendance tout court.

Ces suggestions se retrouvent du reste dans le rapport de la Commission d'enquête sur l'assistance pulique (1963) qui contient 71 recommandations dont quelques-unes ont été mise en application. Si nous y référons, nous pouvons nous rendre compte que ce rapport s'inspire d'une philosophie de l'assistance sociale qui est en accord avec les exigences de la justice sociale et le respect de la dignité humaine.

Un souci qui frappe dans ce rapport est celui de la prévention, de la réadaptation, de la réhabilitation et une réalité sur laquelle on insiste, c'est celle de l'interdépendance des problèmes sociaux et économiques.

La distribution d'argent n'est pas en elle-même un remède à tous les maux. Les services d'assistance rencontrent tous les jours des problèmes sociaux, causes ou conséquences d'indigence. Où allons-nous si nous ne travaillons pas sur ces causes et si nous ne faisons rien pour enrayer les conséquences?

Conclusion

On ne parle plus aujourd'hui d'un rôle complémentaire que jouerait l'état dans le domaine de l'assistance. On admet et on réclame sa responsabilité. Ceci ne veut pas dire que la charité privée n'a plus sa place et sa raison d'être. A elle de se faire ingénieuse et féconde. Peut-être est-elle aussi appelée à se dévouer au niveau des services communautaires à développer et que tous les spécialistes mentionnent comme étant désirables pour une meilleure utilisation des fonds publics d'une part et comme compléments à l'assistance sociale d'autre part.

BIBLIOGRAPHIE:

Rapport de la Commission d'enquête sur l'assistance publique (1963).

QUESTIONNAIRE

1. Quelle différence y a-t-il entre Sécurité sociale et Assistance sociale ?
2. Quelles sont les causes qui font qu'un si grand nombre d'individus et de familles doivent profiter des mesures d'Assistance financière ?
3. D'après vous, quelles seraient les améliorations à apporter dans le domaine de l'Assistance Sociale au Québec ?



*TOUTE PERSONNE DANS LE BESOIN A DROIT
A L'ASSISTANCE SOCIALE.*

La Culture, *un vain mot?*



On a bien souvent parlé de la culture de notre peuple. Celle-ci se rattacherait à un certain nombre de valeurs (coutumes, morale, religion, etc.) sur lesquelles reposent l'histoire et la vie des Canadiens Français. Traditionnellement il est presque criminel de se poser des questions sur la réalité de ces valeurs. Elles ont existé. Pour elles nos ancêtres se sont battus. Il faut qu'elles soient conservées; il faut les sauver !!!

Par ailleurs si l'on regarde évoluer notre jeunesse on peut verser si facilement dans le pessimisme. Nos étudiants ne parlent souvent qu'un langage hybride de mauvais français et de mauvais anglais; leurs chants et leurs danses n'expriment qu'une sorte d'hystérie collective, une espèce de matérialisme qu'ils n'ont même pas pensé mais dans lequel ils se sont embarqués en recherchant la facilité des plaisirs égoïstes sensibles ou sensuels.

La culture! La culture? Serait-ce donc un vain mot que chacun caresse en se disant que bien

sûr, lui-même il en a, que certains de ses amis en possèdent jusqu'à un certain point mais que bien peu en dehors de soi sont capables de s'en pénétrer.

La Culture, expression du développement humain

Pourtant le Concile Vatican II, dans la Constitution, l'Eglise dans le Monde de ce Temps (*Gaudium et Spes*), a consacré tout un chapitre (II partie, ch. 2) à montrer que **l'Essor de la Culture** est une question qui intéresse tous les peuples et toutes les nations.

Celle-ci apparaît comme la résultante de la manière avec laquelle les hommes d'une époque et d'un pays déterminés s'expriment. Elle désigne "tout ce par quoi l'homme affine et développe les multiples capacités de son esprit et de son corps; s'efforce de soumettre l'univers par la connaissance et le tra-

vail ; humanise la vie sociale, aussi bien la vie familiale que l'ensemble de la vie civile, grâce au progrès des mœurs et des institutions ; traduit, communique et conserve enfin dans ses oeuvres, au cours des temps, les grandes expériences spirituelles et les aspirations majeures de l'homme, afin qu'elles servent au progrès d'un grand nombre et même de tout le genre humain." (no 53) **La culture d'un peuple c'est donc en résumé ce par quoi il manifeste son humanisme, sa civilisation.**

Essor de la Culture, Problème Urgent

Nous comprenons mieux pourquoi l'Eglise, par le Comité, signale **l'Essor de la Culture** comme l'un des problèmes urgents de notre époque. Nous essayerons de dégager de la Constitution Pastorale quelques idées de nature à susciter notre réflexion et à nous encourager dans notre travail social.

1. — **Tout peuple a une culture.**
— celle-ci totalise l'ensemble des comportements, des connaissances, des opinions approuvés par lui. (no 53)
2. — **La culture de chaque peuple est intimement liée à son histoire.** — (no 53) Elle contient toute une sagesse de traditions ; transmises et retransmises de génération en génération par l'ensemble de la vie sociale, inculquée tout particulièrement à chaque individu par la vie familiale (no 61).
3. — **Mais la culture d'un peuple est susceptible de transformations** (no 54). Tout peuple est capable de progrès et doit être en mesure de l'assumer de façon à conserver l'équilibre entre les valeurs du passé et celles de l'avenir .
4. — **Tout homme participe à l'élaboration de la culture de son peuple** (no 55).
5. — **Les sociétés ont le devoir de promouvoir la culture.** — De l'offrir à tous leurs membres ; de leur fournir des moyens de développement culturel (no 59-60).
6. — **Que tous, individus et sociétés, recherchent une culture intégrale.** — (no 61-62).

Culture intégrale et Christianisme

De ce schéma, il ressort tout spécialement que l'Eglise attire l'attention de l'humanité sur la recherche d'une culture intégrale. **C'est celle qui permettra à chaque homme de "sauvegarder l'intégralité de sa personnalité en qui prédominent les valeurs d'intelligence, de volonté, de conscience et de fraternité, valeurs qui ont toutes leur fondement en Dieu Créateur et qui ont été guéries et élevées d'une manière admirable dans le Christ.** (no 61).

La famille, les pouvoirs publics et les institutions sont responsables du développement de cette culture intégrale. (nos 61 - 2 et 3 et 62). Mais celle-ci ne se réalisera à son meilleur que si l'on réussit à opérer une véritable synthèse entre culture et christianisme. C'est pourquoi la Pastorale doit s'appuyer sur une connaissance suffisante non seulement des principes de théologie mais aussi des découvertes scientifiques profanes, notamment de la psychologie et de la sociologie (no 62).

Les artisans de cette insertion du christianisme dans les développements culturels seront les théologiens qui chercheront à prendre contact avec les hommes

de sciences **mais aussi tous les chrétiens dans leur action familiale, professionnelle et sociale.**

"Que les chrétiens collaborent donc aux manifestations et aux actions culturelles collectives qui sont de leur temps, qu'ils les humanisent et les imprègnent d'esprit chrétien." (no 61).

Rapport de l'AFEAS dans notre Culture ?

L'AFEAS, est-il besoin de le rappeler, entre très bien dans les vues du Concile. Elle veut précisément apporter son concours au développement culturel des femmes de nos milieux. Elle entend les aider à parfaire leur personnalité de telle façon qu'elles puissent mieux réaliser leur vie familiale et sociale.

L'AFEAS peut donc apporter beaucoup dans l'éducation populaire, mais son travail ne sera efficace que dans la mesure où ses membres croiront à la nécessité de leur association et seront prêts à lui consacrer toutes les énergies dont elles peuvent disposer.

Mais, dans tous ces efforts fournis dans notre association, dans chacune de nos fédérations, ne faudrait-il pas viser à la plus grande objectivité : **considérer la culture de notre peuple non pas comme quelque chose d'acquis,**

de déterminé pour toujours mais plutôt comme quelque chose à faire et à développer. La culture dans l'avenir ne sera pas celle du passé. Sans doute elle devrait continuer de se baser sur des valeurs essentielles telles que, le sens familial, l'éducation du cœur et de la volonté, la foi chrétienne, etc. Mais ces valeurs mêmes n'ont-elles pas beaucoup plus de chance de se retrouver dans les comportements des prochaines générations si nous, qui croyons les posséder, nous apportons toute notre attention à les faire évoluer dans notre âme, à les purifier de tant d'appréciations subjectives de façon à leur favoriser une meilleure a-

daptation aux conditions de vie qui ont changé et qui changeront encore.

L'enjeu n'est pas facile comme le signale l'Eglise mais il est si enthousiasmant. A nous de puiser dans notre cœur, fait pour aimer et pour se donner à la suite du Christ-Jésus, les moyens concrets à l'élévation de nos populations dans la recherche de l'enrichissement spirituel et la rencontre de l'Esprit de Dieu.

G.-E. Phaneuf, ptre.

Aumônier général

DOCUMENTATION:

1. — Constitution Pastorale : *L'Eglise dans le Monde de ce Temps*.
Collection : *L'Eglise aux quatre vents* nos 53-63
2. — "Gaudium et Spes". — *Par l'Action Populaire*,
Edition Spes. Pp. 209-241.

Tél. : 537-0477

L'ARTISANAT DE LA MAURICIE

Fils à tisser : Dominion Textile Tex-Made
Laine - Métallique - Lin - Polyon : 3 brins
Jersey et lisières de toutes sortes

*Mme Ph. Laliberté,
propriétaire*

**33, des Cèdres
Shawinigan, Qué.**

Madame Bruno Héroux gagnante du concours culinaire



Madame Bruno Héroux prépare son délicieux pâté au poulet. Responsable du comité d'arts ménagers du cercle de l'AFEAS de St-Boniface, Fédération de Trois-Rivières, ses talents de cordon bleu ne passaient pas inaperçus. . . Sans hésiter, elle vous livre la recette qui lui a mérité une voiture Camaro.

PATE AU POULET (recette primée)

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| 1 poulet de 3 lbs environ | 1 gros oignon, sel et poivre |
| 2 petites pattes de lard | 1 pinte d'eau ou plus |
- Cuire tous les ingrédients jusqu'à ce que la viande s'enlève facilement des os.

Préparation de la garniture

- | | |
|---|------------------------------------|
| 10 châtaignes écalées (facultatif) | poulet et pattes de lard désossés. |
| 1 tasse de champignons frais, tranchés. | 1 tasse de crème de table |
| 2 c. à soupe de beurre | 3 c. à soupe de farine |

Faire cuire les châtaignes dans un peu d'eau bouillante salée. Egoutter et trancher en petits morceaux. Faire revenir les châtaignes et les champignons dans le beurre blond mais pas brun et ajouter au poulet et pattes de lard désossés et coupés. Ajouter la crème et épaissir avec la farine. Laisser refroidir pendant qu'on prépare la pâte suivante.

Pâté

- | | |
|---|---|
| 2/3 tasse de shortening | 1/2 c. à thé de sel |
| 2 1/2 tasses de farine tout usage
pré-tamisée Robin Hood | 1 oeuf brassé dans 1/2 tasse d'eau glacée |

Couper le shortening dans la farine et le sel. Y ajouter le liquide. Faire deux abaisses. En mettre une dans un plat à pouding. Remplir de la préparation au poulet et recouvrir de l'autre abaisse. Badigeonner de crème ou de lait évaporé. Faire cuire à 450° F. environ 10 minutes; diminuer la chaleur à 350° F. et cuire jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée.

N.B. — On peut remplacer les châtaignes par 1/2 tasse d'amandes.

Nous irons à expo67

Si, en 1967, Samuel de Champlain revenait errer sur les rives de cette île du St-Laurent qu'il avait baptisé "Île Ste-Hélène" en l'honneur de sa jeune épouse, l'illustre explorateur ne croirait-il pas s'éveiller d'un songe des "Mille et une Nuits" ? — Ste-Hélène, Notre-Dame, La Ronde, autant de grands rêves devenus de miraculeuses réalités, puisque sur ces îles artificielles, dues à l'audace et à l'imagination de bâtisseurs intrépides, se déroulera bientôt la grande aventure de "l'Exposition Universelle 1967" !

Plus de 89 pays et au-delà de 107 pavillons étaleront leurs merveilles, face à la deuxième ville française et au port fluvial le plus important du monde ! Les deux tiers des pays inscrits à la mappemonde seront représentés à cet incroyable rendez-vous, et le Canada accueillera sur la **"Terre des Hommes"** des visiteurs accourus des quatre coins du globe.

Le thème **"Terre des Hommes"**, trouvé dans l'oeuvre de St-Exupéry, illustrera l'épopée de l'évolution humaine, de la civilisation du passé et du présent, ainsi que les aspirations et les espoirs pour les siècles à venir.

Comme motif de base de l'emblème pour l'Expo 67, on a choisi l'antique cryptogramme représentant l'homme : le corps, ligne verticale, qui se ramifie en deux traits figurant les bras tendue. On a jumelé ces motifs pour symboliser l'amitié universelle. Les couples sont réunis dans une ronde symbolisant le monde, pour ainsi réaliser une heureuse expression graphique du thème de l'EXPO ; c'est l'oeuvre de l'artiste canadien Julien Hébert. Tous les pavillons illustreront des idées qui se dégagent des cinq sous-thèmes suivants : "Le génie créateur de l'homme", l'Homme interroge l'Univers", l'Homme à l'Oeuvre", "l'Homme dans la Cité", "l'Homme et l'Alimentation".

Que verrons-nous sur cette "Terre des Hommes" ? — Sur la "Cité du Havre", l'entrée principale à l'Expo, voici la "Place d'Accueil", voisinant avec le "Pavillon International" de la Radio-Télévision ; non loin se trouve "l'Autostade" de 25,000 places où se dérouleront toutes sortes de spectacles à grand déploiement. A proximité, nous apercevrons l'auto-parc Victoria qui pourra contenir plus de 12,000 autos et 500 autobus.

Pour compléter cet ensemble, signalons "l'Expo-Théâtre" pouvant contenir 2,000 personnes et où se dérouleront divers événements culturels. Toujours sur la "Cité du Havre", le visiteur découvrira le centre d'habitation qui aura probablement le plus ému l'opinion publique à travers le monde, "Habitat 67", composé de 375 unités en béton, mises en place pour former 158 logements avec terrasses, toutes orientées de façon à ce que les résidents jouissent le plus longtemps possible du soleil. Le toit de chaque maison sert de jardin à celle du dessus.

Pour passer de la "Cité du Havre" à l'Île Ste-Hélène, nous traversons le pont de "la Concorde" qui nous conduira vers un ensemble de trois bâtisses réservées au sous-thème : "l'Homme interroge l'Univers", où nous pourrons observer divers phénomènes et les progrès gigantesques de la science.

Partant de la partie ouest de l'Île Ste-Hélène, l'Expo-Express, un réseau de transport qui consiste en un train électrique circulant sur une voie élevée et sur une distance de 3 milles et quart, ce train traverse un pont qui unit les deux îles en enjambant "le canal LeMoynes"; le pont porte le nom de "Passerelle du Cosmos" en l'honneur des deux pionniers de l'espace : les États-Unis et l'Union Soviétique.

Sur l'Île Notre-Dame, c'est avec une fierté mêlée d'admiration que nous visiterons le plus grand pavillon national, celui du "Canada", dont l'édifice central est une pyramide inversée de 108 pieds de hauteur et de 192 pieds de côté. On l'a nommé "KATIMAVIK", mot esquimau qui signifie "lieu de rencontre". A proximité de ce beau pavillon, nous visiterons ceux des provinces canadiennes. Faisant face au fleuve, voici le pavillon groupant les provinces de l'Atlantique. Sur les rives du "lac des Régates", ceux du Québec et de l'Ontario, et entre ces derniers, se situera le pavillon des provinces de l'Ouest.

Un peu partout, des édifices abriteront les "Expo-Services" qui comprendront notamment des boutiques et des étalages de produits d'artisanat; nous y trouverons également des salles de repos, des kiosques de renseignements, des hôpitaux miniatures, etc.

A bord de "l'Expo-Express" nous traverserons dans cette partie de l'Île Ste-Hélène connue sous le nom de "La Ronde", réservée aux "distractions"; un carrefour international où nous apprécierons sûrement le grand plaisir de goûter à la cuisine des différentes nations participantes et de visiter des boutiques où seront exposés certains produits exotiques.

"Le Village" sera le centre de l'artisanat du Québec. Dans onze ateliers-boutiques installées dans les maisons de pierre de la "Rue des Artisans", ou de la place de "La Source perdue du Village", les artisans du Québec travailleront à l'extérieur; leur présence permettra au monde entier d'en découvrir la qualité, la valeur et l'originalité.

Nous n'oublierons surtout pas de visiter le "Pavillon Chrétien"; au moins sept églises de dénominations différentes se sont unies pour présenter aux millions de visiteurs le visage même de l'Oecuménisme tel qu'il doit être vécu, surtout depuis le Concile!

Après ce rapide tour d'Expo, nous attendrons impatiemment le jour "J", mais il nous reste à persuader et surtout à stimuler l'enthousiasme de ceux qui se croient toujours revenus de tout. Dans quelques jours nous visiterons le Monde. Avec tous les Canadiens qui désirent partager avec le monde entier, ayons le sentiment que nous pourrions contribuer à la construction d'un monde meilleur, sur la "TERRE DES HOMMES".

*Mme Edouard Piché,
Chambly,*

Membre de l'Exécutif prov.
d'Education.

"Nous irons dans l'île"

Un cahier de 48 pages, format 8½"x11", véritable reportage photographique.

Se présente comme un guide axé sur la thématique: plan, photos numérotées, dans le cas de chaque sous-thème, signale de nombreuses références aux fiches catéchétiques en usage: Regard neuf sur un monde nouveau: Dans les chantiers du Père; Vivre, etc., et aux chansons actuelles.

Pour éducateurs, prêtres, engagés dans la catéchèse, étudiants du secondaire et du collégial, parents, etc. . .

Prix: \$1.10 — \$1.25 par la poste.

Veuillez me faire parvenir exemplaires de

"NOUS IRONS DANS L'ÎLE". — Ci-inclus \$.....

Nom

Adresse

"Pour Vivre l'Expo 67", — C.P. 840 — Montréal (3) — Canada

Le jeu des accessoires

Durant les mois de février et mars, vous avez sans doute confectionné la robe standard ou de base qui vous fera élégante à toute heure. Il ne vous reste plus qu'à inventer des jeux d'accessoires, qui tout en étant peu coûteux, la transformeront pour le bureau, une réunion ou une soirée.



Patron no P.C. 1478-F

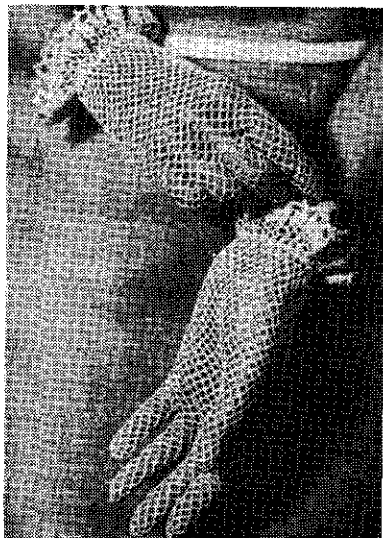
tif délicat, le grand col orné d'une dentelle crochétée et de minuscules boutons font très féminins.

Les carrés de soie sont toujours de mode. Imprimé dans les teintes s'harmonisant à votre robe, pliez-le en pointe et drapiez-le de façon à le nouer sur l'épaule ou fixez-le avec une broche de bois, de métal or ou argent. Ou encore, portez-le sous l'encolure en ayant soin d'en laisser paraître qu'une bordure. Voilà un bon moyen d'utiliser les retailles de soie. Taillez un carré et cousez l'ourlet au point roulé.

Pour les réunions ou pour recevoir des amis, un jabot ou un plastron à piqûres nervures et bordé de dentelle sera très joli. Les cahiers de patrons présentent quelques modèles.

Pour le bureau ou le magasinage que diriez-vous d'égayer votre robe avec un collet et des gants crochétés ? Tout ce qu'il faut : un peu d'habileté et de temps, trois balles de fil et un crochet !

Le petit col à pointes en organdi ou en coton bordé d'une fine dentelle ou brodé d'un mo-



Un col roulé en chiffon ou en soie imprimée avec ceinture cordonnet à la taille transformeront de nouveau votre robe. Pour confectionner ce col, taillez, sur le biais, une bande d'une verge de longueur et de 9½ pouces de largeur. Sur l'envers du tissu, pliez en deux sur le sens de la longueur et piquez à ½". Tournez à l'en-droit, réunissez les bouts, piquez-en la moitié à la machine et cou-sez l'autre moitié à la main, au point coulé.

Ce col se porte de multiples façons. En l'appuyant sur la nuque, il donnera un effet plongeant et allongera votre silhouette. Ou bien, fixez-le à l'avant, près du cou et laissez descendre le sur-plus en arrière. . . Donnez-lui la forme d'un col bateau en le rete-nant à la couture de l'épaule par de petites épingles. . . Et si votre cou est long, permettez-vous les cols montants. Nouez à la gran-deur voulue, un ruban très étroit autour de votre cou, enfillez le col et passez-le sur le ruban. Rabattez la partie du dessus et distribuez le surplus dans les plis. Et voilà un col Pierrot.

Et si vous désirez porter ce col avec une ceinture cordonnet, procédez comme pour une bride bourrée.

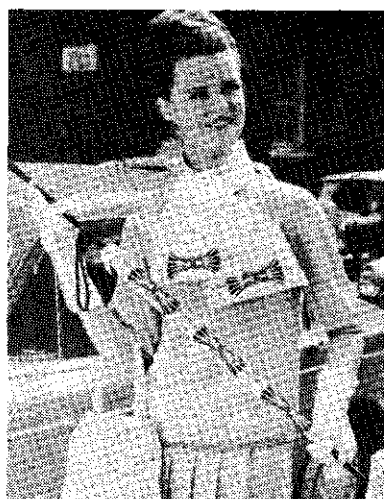
- Coupez un biais de 1½ pouce de large et un cordonnet deux fois plus long que le biais. Attachez le milieu du cordonnet à l'un des bouts du biais. Pliez le biais par-dessus le cordonnet et piquez à l'aide du ganseur de votre machine. Coupez la marge pour la couture.

- Tirez en dehors du biais le bout du cordonnet recouvert. Automatiquement la partie libre du cordonnet glisse dans le biais.

A toutes celles qui refusent des sorties parce qu'elles ne sont pas coiffées, je vous propose le chapeau bérêt ou "boule". Les cahiers de patrons Vogue et McCalls présentent des patrons con-tenant deux ou trois modèles chacun. Exigeant très peu de tis-su (environ ⅝ de verge), vous vous tirerez d'affaire en taillant dans les retailles de la robe ou dans une soie imprimée.

Une lavallière (foulard) de même tissu complètera votre toilette. Il suffit de coudre deux morceaux de 8½"x42".

Et pour les dames qui dis-posent de très peu de temps et aiment le changement, voici un moyen rapide de transformer le chapeau. Tout d'abord, achetez une forme à chapeau genre "pillbox" ; pliez un carré de soie en pointes en ayant soin de lais-ser une pointe un peu plus lon-



Patron no E-8598-F

gue. Déterminez le centre de la partie qui est sur le pli et fixez-le à l'aide d'une broche à chapeau, au centre du devant de la forme. Ramenez la pointe du centre arrière à l'intérieur et nouez les deux autres pointes en arrière. Voyez comme c'est facile !

Du côté bijoux, Michèle, une étudiante très ingénieuse m'a fait quelques suggestions.

Les glands, les grains de café, de cantaloupe, de melon d'eau, d'orange, d'ocre, et les pépins de pomme feront de très jolis colliers. Les fèves brunes et les pois peuvent être utilisés. Voici comment procéder :

Premièrement, lavez les grains de cantaloupe, de melon d'eau, d'orange et les pépins de pomme. Laissez sécher.

Deuxièmement, faites amollir ces grains, de même que les grains de café, d'ocre, les glands, les fèves et les pois, en les trempant dans de l'eau chaude, environ une demi-heure.

Troisièmement, avec une bonne aiguille, enfillez-les sur un fil de nylon double ou un fil pour les cannes à pêche.

Quatrièmement, teintez les pois avec de la teinture à vêtements et recouvrez-les d'un vernis afin de ne pas tacher vos vêtements.

La broche de bois conserve sa popularité. Un bois mou vous permettra de dessiner un motif à la pyrogravure... Dans les découpes de noyer canadien ou de bois de rose, dessinez une forme géométrique, sciez-la et adoucissez les angles. Vernissez-la et collez la broche de métal à l'endos.

De la broche fine, modelée et peinte à votre goût vous donnera un autre bijou. Et si votre cercle compte, parmi ses membres, une personne sachant travailler l'émail sur cuivre, demandez-lui une démonstration, à l'assemblée mensuelle.

Qu'en pensez-vous ? N'est-ce pas qu'une robe de base et des jeux d'accessoires sont indispensables à toute femme élégante et pratique ?

NOTE : Pour obtenir les patrons illustrés : — Inscrivez votre nom et adresse sur une enveloppe affranchie — Ajoutez le numéro du patron et 10¢ pour frais de manutention. Incluez le tout dans une enveloppe adressée à : Service des Patrons — La Terre de Chez-Nous — 515 Viger, Montréal 24.

A travers l'A.F.E.A.S.

7 février : Journée d'étude de la Fédération de Haute-riive, tenue au couvent des Soeurs de Marie-Réparatrice, sous la présidence de Mme Maurice Paquet, présidente de la Fédération.

Un groupe important de dames venues de tous les cercles de la région et d'aussi loin que Labrieville, située à quelque 150 milles de Haute-riive, ont participé avec enthousiasme à cette réunion. M. l'abbé Gaston Vachon, aumônier de la Fédération, prononça une conférence sur la Confessionnalité qui intéressa vivement son auditoire ; elle fut suivie d'un forum. Mme Cécile G. Bédard, propagandiste générale, parla du rôle des corps intermédiaires, du choix des délégués, de la formation des comités, et sur demande, expliqua plusieurs points de la Constitution.

—oOo—

16 février : Réunion de la Commission rurale dirigée par Mme Denis Gervais, de Hérouxville, responsable de la Commission. On y étudia diverses questions relatives à l'épanouissement de la famille du cultivateur.

23 février : Réunion du Comité provincial d'Education sous la responsabilité de Mme Philippe Laliberté, vice-présidente générale. Elle exposa le but et le rôle du Comité et en expliqua les structures. On discuta du sujet d'étude de la prochaine année.

—oOo—

24 février : Réunion du Comité provincial d'Arts ménagers, présidé par Mme Maurice Paquet, de Baie-Comeau. Il fut question du rôle et des structures du Comité sur les trois plans ainsi que du programme technique 1967-68, et des articles requis pour l'exposition.

—oOo—

27 février : Réunion du Comité de Publicité-Propagande, sous la responsabilité de Mme Donat Mayrand, de Dolbeau, conseillère

générale. Cette rencontre avait pour but d'étudier le rôle et l'importance de la publicité et propagande et d'avoir une vue d'ensemble sur les moyens à prendre pour la rendre efficace.

Ces diverses réunions eurent lieu au Secrétariat général de l'A.F.E.A.S., à Montréal.

—oOo—

27 février : Fondation du cercle Notre-Dame de Fatima, Ville Jacques-Cartier, paroisse de M. l'abbé Guy Pratt, curé et aumônier de la Fédération de Saint-Jean. La réunion avait lieu sous la direction de Mme Fleurette Brault, présidente de la Fédération, accompagnée de Mme Léopold Dansereau, vice-présidente.

Quarante-trois personnes se sont inscrites et ont élu leur premier conseil. Présidente : Mme Lorraine Cyr ; vice-présidente : Mme Carmel Gadbois ; Conseillères : Mme Marguerite Fournier, Mme Rita Mondoux et Mme Ghislaine Pommet. Secrétaire : Mlle Huguette Trottier ; trésorière : Mlle Lorraine Trottier. Aumônier : M. l'abbé Guy Pratt. Nos félicitations aux nouvelles élues.

—oOo—

28 février : Les membres de l'Exécutif provincial ont rencontré, à Québec, monsieur Fernand Jolicoeur, directeur de l'Education des Adultes au Ministère de l'Education, pour lui soumettre le travail déjà réalisé en éducation non-formelle et les projets que l'Association formule pour développer ce service. Monsieur Jolicoeur a reconnu aux corps intermédiaires, dont l'A.F.E.A.S., le droit et le devoir d'aider la communauté à se cultiver. Il a également incité l'Association à se faire représenter dans les Régionales pour qu'elle soit porte-parole du milieu en ce qui regarde l'éducation, tant des enfants que des adultes.

—oOo—

28 février : Les délégués des 40 cercles de la Fédération de Joliette se réunissaient en Journée d'étude sous la direction de Mme Onésime Simard, présidente de la Fédération. La rencontre avait lieu chez les Soeurs de l'Immaculée-Conception, à Joliette, où la messe fut célébrée à 11 heures.

Au programme : rapport des comités, conférences par Mme Cécile G. Bédard, propagandiste générale, suivie d'un forum ; démonstration des travaux manuels pour l'exposition et message de M. l'abbé C.E. Guilbault, curé de St-Norbert et aumônier de la Fédération. Il parla de la nécessité de l'étude dans nos cercles et de la discipline à y maintenir pour en faire une association forte et de bonne renommée. Le trophée de la Fédération fut attribué au cercle de Berthier.

—oOo—

Un colloque tenu dans les cadres des activités du 15e Salon national de l'Agriculture et de l'Alimentation, sous la direction de Mme Jeanne Gris -Allard, a donn  lieu   un  change d'opinions sur la collaboration que la femme du cultivateur apporte   son mari et sur l'influence qu'elle exerce dans le succ s de la gestion de la ferme familiale.

Mme Denis Gervais, de H rouxville, responsable de la Commission rurale de l'A.F.E.A.S., et Mme Ren  Boulay, de St-Thomas d'Aquin, membre de cette m me commission, ont particip  avec honneur   ce colloque tenu en pr sence de plus de trois cents femmes du milieu rural.

LA RESPONSABLE

—oOo—

On peut s'abonner   la revue de l'A.F.E.A.S. en aucun temps et l'abonnement est valable pour un an, peu importe la date o  il commence.

Nous regrettons de ne pouvoir donner suite   de nombreuses demandes de changements de destinataires pour recevoir la revue   section Education. Comme on le sait, nous en attribuons quatre par cercle,   l'intention de la pr sidente et des responsables de comit s, mais la demande doit se faire au moment de l'abonnement. Il nous est par la suite impossible,   cause du nombre consid rable d'abonn es, d'effectuer des changements sur nos listes. En outre, nous invitons les secr taires   bien v rifier l'adresse de leurs abonn es sur les listes qu'elles nous envoient. Ainsi, chacune sera assur e de recevoir sa revue.

C. G.-B.

Définitions

Fantaisistes



GIFLE. — Donation entre vifs.

GRATIS. — Mot si étrange à nos moeurs
qu'ou a dû l'emprunter à une langue
morte.

HEURES. — Virgules de l'éternité.

IMPORTUN. — Une personne qui nous a ren-
du service et dont nous n'avons plus
rien à attendre.

LIEGE. — Ville de Belgique — avec laquelle
on fait des bouchons.

SARDINE. — Petit poisson sans tête ni queue,
qui nage dans l'huile.

SAVON. — Objet qu'on flanque à la tête
des gens pour la leur laver.

POEME. — Texte où chaque ligne commence
par une majuscule.

RECENSEMENT. — Opération qui consiste à
passer de maison en maison pour aug-
menter la population.

FOURRURE. — Une peau qui a changé de
bête.

RONFLEMENT. — Musique de chambre.

PAGODE. — Couvre-chef préféré des Chi-
nois.

QUADRUPEDE. — Qui a quatre pieds. Exem-
ple : le tabouret.

REZ-DE-CHAUSSEE. — Partie de la maison
se trouvant en dessous de celle qui est
au-dessus.

VOYELLES. — Ce qui reste quand on a en-
levé toutes les consonnes.

Ordre du jour de l'assemblée d'Avril

1. — Prière.
2. — Enregistrement des présences.
3. — Lecture du procès-verbal, du rapport financier. Adoption.
4. — Communications.
5. — Mot de la présidente inspiré de l'éditorial 2-3
(*Mme Cécile G. Bédard*)
6. — Mot de l'aumônier.
7. — Rapport de la présidente et des responsables de comités.
8. — Etude sociale: *Assistance sociale* 4-5-6-7-8
Marthe Beaudry, t.s.p.
9. — Etude technique: *Le jeu des accessoires* 17-18-19
Huguette Chagnon

LECTURES PERSONNELLES

Avril	3
<i>André Rivoire</i>	
La culture, un vain mot?	9-10-11-12
<i>Georges-Etienne Phaneuf, ptre</i>	
Gagnante du concours culinaire	13
Recette primée: pâté au poulet	13
<i>Mme Bruno Héroux</i>	
Nous irons à l'EXPO 67	14-15-16
<i>Mme Edouard Piché</i>	
A travers... l'A.F.E.A.S.	20-21-22
<i>Cécile G. Bédard</i>	
Avis important	22
Définitions fantaisistes	23

L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

515, Viger,
Montréal (24)

Téléphone : 845-5070

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.